



Trace n° 4728282

Une randonnée avec alternance de :

- Plages côté Océan et des Blockhaus avec de jolis tags.
- Plages côté bassin d'Arcachon avec vue sur la dune du Pyla, Arcachon.
- Pistes forestières.
- Découverte des 44 ha avec les plus belles villas du Bassin.

Nombreux restaurants ou de dégustation d'huîtres, cabanes de pêcheurs.

Ajout modérateur au 15/05/2021 : Attention ! Plusieurs modifications d'itinéraire sont nécessaires pour éviter des propriétés privées. Voir descriptif

Durée	4h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	15,27 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	37 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	31 m	Commune	Lège-Cap-Ferret (33950 33970)
Point haut	26 m		
Point bas	1 m		

Description

Départ Plage des Américains Allée des Loubines, Lège-Cap-Ferret.
Possibilité de se garer.

(D/A) Remonter l'Allée des Loubines en direction de l'océan, au rond-point prendre la piste forestière en face (Direction Océan- cap à l'Ouest). Après 50 m, tourner à gauche puis 200 m plus loin, tourner à droite et prendre la direction de l'océan.

(1) Arrivé à la route, tourner sur l'Avenue de Bordeaux à gauche puis prendre l'Allée des Dunes à droite pour continuer sur le chemin forestier en direction de l'océan.

(2) Suivre la plage en direction de la Pointe du Cap ferret pendant 2 km.

(3) Emprunter la piste forestière en direction du Bassin (cap à l'Est) jusqu'au croisement d'un chemin. Tourner à droite et le suivre en direction de la Pointe (cap au Sud) pendant près de 2.5 km.

(4) Modification : suivre la piste jusqu'au point 5.

~~Au niveau du parking, prendre la direction de la plage puis prendre à gauche et suivre le chemin en direction de la pointe.~~

(5) Tourner à gauche à la Croix des marins puis tourner à droite à l'Avenue Ouest puis prendre l'Avenue Est (cap au Nord) et la remonter sur 500 m.

(6) Obliquer dans l'Allée du Bon Civet à droite, continuer dans l'Allée de la Grenouille à gauche et rapidement poursuivre dans l'Avenue du Sémaphore.

(7) Emprunter l'Allée de la Franchise à gauche puis prendre l'Allée du Bel Ombrage également à gauche.

(8) À la fourche, partir à droite dans l'Avenue des Cols verts. Ignorer à droite l'Allée Bellevue et poursuivre à droite dans l'Allée des Pinsons.

(9) Tourner à droite dans l'Avenue de la Lague. Virer à droite dans l'Allée Beausoleil puis retrouver l'Avenue du Sémaphore à droite pendant 100 m.

(10) Tourner à gauche dans l'Allée des Sauvagines et continuer à droite dans l'Avenue du Tram.

(11) S'engager dans l'Allée de Traine à gauche. Tourner à gauche dans l'Allée du Flambeau en direction du bassin. **Modification :** Puis virer à gauche pour rejoindre directement l'Avenue de la Conche.

Autre modification : Au rond-point de Lavergne, impossible de suivre le bord de mer, c'est clôturé. Prendre le rond-point, puis le chemin à droite puis de suite un autre chemin à droite pour rejoindre le bord de mer.

Cheminer jusqu'à la pointe le long de la digue en pierre

(12) Revenir sur ses pas et longer la côte côté Bassin d'Arcachon (cap au nord) pendant 2.5 km.

(13) Continuer dans l'Avenue de la Conche (cap au Nord) pendant 1.5 Km.

Points de passages

- D/A Plage des Américains, Allée des Loubines**
| N 44.660696° / O 1.240182° - alt. 2 m - km 0
- 1 Avenue de Bordeaux**
| N 44.659443° / O 1.252063° - alt. 5 m - km 1.14
- 2 Plage océan**
| N 44.659003° / O 1.258172° - alt. 15 m - km 1.72
- 3 Fin du parcours sur la plage**
| N 44.640547° / O 1.260146° - alt. 12 m - km 3.8
- 4 Accès à la point côté plage**
| N 44.626816° / O 1.251514° - alt. 8 m - km 5.89
- 5 Croix des Marins**
| N 44.623152° / O 1.248683° - alt. 9 m - km 6.79
- 6 Allée du Bon Civet**
| N 44.627503° / O 1.248462° - alt. 3 m - km 7.39
- 7 Allée de la Franchise**
| N 44.628916° / O 1.246992° - alt. 2 m - km 7.64
- 8 Avenue des Cols Verts**
| N 44.630653° / O 1.249589° - alt. 4 m - km 7.98
- 9 Avenue de la Lague**
| N 44.633203° / O 1.247239° - alt. 4 m - km 8.56
- 10 Allée des Sauvagines**
| N 44.629023° / O 1.246509° - alt. 3 m - km 9.21
- 11 Allée de la Traine**
| N 44.626851° / O 1.245663° - alt. 3 m - km 9.53
- 12 - Pointe du Cap Ferret**
| N 44.62217° / O 1.245314° - alt. 6 m - km 10.15

(14) Longer la côte (cap au Nord) jusqu'à l'embarcadère et remonter la rue piétonne pendant 75 m.

(15) Tourner à droite dans l'Allée de la Baignade à 50 m sur la droite (Cap au Nord) pendant 300 m.

Au niveau de l'Allée de la Dune Boisée, prendre le petit chemin en face jusqu'au parking (D/A).

● **13 Avenue de la Conche**

| N 44.636731° / O 1.246768° - alt. 3 m - km 12.21

● **14 Chemin côtier.**

| N 44.64076° / O 1.246131° - alt. 4 m - km 12.67

● **15 Allée de la Baignade**

| N 44.656659° / O 1.240611° - alt. 3 m - km 14.82

📍 **D/A Plage des Américains, Allée des Loubines**

N 44.660665° / O 1.240161° - alt. 2 m - km 15.27

Informations pratiques

Toilettes aux points (4) et (18).

Pistes forestière non boueuses.

Partir 2h heures avant la marée basse de préférence.

A proximité

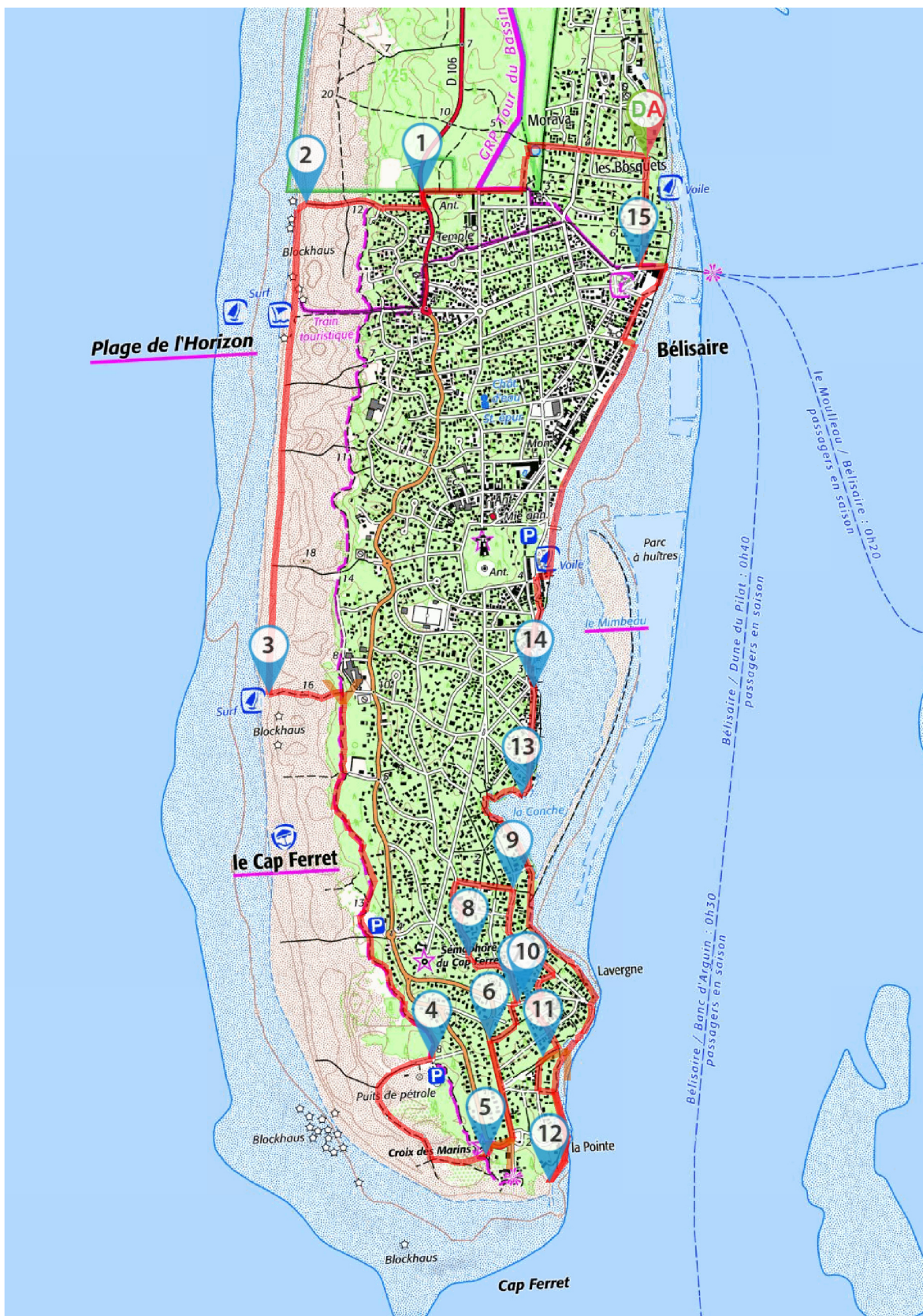
De nombreux restaurants ou de dégustation d'huitres.

Vu sur le Banc D'Arguin, la Dune du Pyla, parc à huitres.

Baignade océan ou bassin.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-pointe-du-cap-ferret-cote-ocean-puis/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N | 1km
©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.